

**Invitation des parents de l'école du Boisé-Fabi
à l'Assemblée générale annuelle des parents d'élèves
le jeudi 1er septembre 2022
à 18 h 00 dans le gymnase**

Ordre du jour

1. Accueil, prise de présences et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'une ou d'un secrétaire d'assemblée
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 septembre 2021

Proposé par Adopté par
5. Présentation des rôles des comités d'école
 - Conseil d'établissement
 - Organisme de participation des parents
 - Fondation
6. Présentation du bilan du Conseil d'établissement 2021-2022
7. Élection au CÉ
 - 7.1 Nomination à la présidence des élections et de deux scrutateurs
 - 7.2 Conditions d'éligibilité pour être membre du CÉ
 - 7.3 Élections d'un parent au Conseil d'établissement:
 - 7.4 Élections d'un parent au Conseil d'établissement :
 - 7.5 Élection du parent représentant au comité de parents CSRS et son substitut

8. Nomination de parents pour l'OPP :
9. Nomination de parents à la Fondation :
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée
12. Date de la première rencontre CÉ

La directrice,

Brigitte Leclerc